



## MATÉRIEL À AVOIR

*pour pratiquer le VTT de randonnée*

**CASQUE OBLIGATOIRE**

**GANTS fortement recommandé**

**VÉLO révisé et en état de fonctionnement**

### Dans le sac à dos :

<ul style="list-style-type: none"><li>- une pompe à vélo adaptée</li><li>- une chambre à air adaptée</li><li>- nécessaire de réparation : rustines, colle, 2 démonte-pneus</li><li>- de l'eau (50cl minimum)</li><li>- de quoi manger</li><li>- un coupe-vent ou un vêtement imperméable en cas de pluie</li></ul>	<b>O B L I G A T O I R E</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- un multi-outil ou bien quelques clés Allen et tournevis</li><li>- une clé de 15 pour démonter les roues si besoin</li><li>- un dérive-chaîne</li><li>- une clé à rayon</li><li>- un emplâtre pour pneu</li></ul>	<b>R E C O M M A N D É</b>

### À avoir chez soi :

- câble de frein
- câble de dérailleur
- patins de frein ou plaquettes pour frein à disque

### Accessoires de sécurité

*Rappel : pour rouler sur la route, les équipements suivants sont obligatoires sur un vélo.*

- éclairage avant et arrière avec lumière fixe
- catadioptre avant blanc
- catadioptre arrière rouge
- réflecteurs latéraux orange (dans les roues)
- avertisseur sonore